Document généré le 24 avr. 2024 18:38

Port Acadie
Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies

Synthèse

Maurice Lamothe

Numéro 10-11-12, automne 2006, printemps–automne 2007

Le patrimoine religieux de la Nouvelle-Écosse : signes et paradoxes en Acadie

URI : https://id.erudit.org/iderudit/018646ar
DOI : https://doi.org/10.7202/018646ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)
1916-7334 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Lamothe, M. (2006). Synthèse. *Port Acadie*, (10-11-12), 273–277. https://doi.org/10.7202/018646ar

Tous droits réservés © Université Sainte-Anne, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Synthèse

Maurice Lamothe
Université Sainte-Anne

La production d'une synthèse pour un colloque constitue, on en conviendra, une tâche bien ingrate, un défi de taille aussi que mes collègues, dans leur amabilité, ont eu la hardiesse de me confier, voyant sans doute en moi une personne de confiance. Mon ami Jean-Pierre Pichette m'a tout de même prodigué quelques bons conseils : *« Bien coller aux propos entendus, puis lancer le débat. »*

Mais le risque est bien plus grand encore : aller à l'essentiel — quête d'autant plus périlleuse qu'elle est naturellement sujette à toutes les errances. Et puis, sous la loupe d'un littéraire, ce que je crois être parfois, l'essentiel peut-il véritablement rejoindre les nuances familières à l'ethnologie, cette discipline dont les concepts paraissent formuler adéquatement la base des préoccupations évoquées durant un colloque sur le patrimoine religieux?

Pour me rassurer sur le potentiel contributif de ma synthèse, j'ai dû constater le caractère éminemment interdisciplinaire du sujet abordé. À ce chapitre, nous avons tous pu remarquer la diversité des domaines de compétence des communicants : pédagogie, histoire (de l'art ou des religions), littérature, psychologie, folklore. Cette observation faite, on comprendra ici que la synthèse à partir de laquelle pourrait se distiller l'essentiel évoque davantage un point de ralliement interdisciplinaire que l'expression unitaire d'une prétention logique sans faille.

Tout au long de ce colloque, ce qui est apparu clair, c'est d'abord la grande complémentarité des communications. À aucun moment, en fait, nous n'avons pu noter de divergences irréconciliables entre les propos tenus. Ce qui paraît avoir permis à ce colloque de présenter un tel niveau

de cohérence, c'est sans doute la reconnaissance claire de ce qui s'y est présenté comme un ennemi commun incontesté : l'oubli. Il en a découlé que c'est sur le terrain de la mémoire d'abord qu'ont pu émerger des enjeux et se préciser des discussions. Car, faut-il le noter, la mémoire étant une faculté sélective, on ne peut se souvenir de tout. Son objectivité constitue d'abord et avant tout un leurre. Se le remémorer rapproche, nous semble-t-il, d'une certaine objectivité ou de ce que l'on oserait appeler bien humblement : l'honnêteté intellectuelle. *« Voir c'est montrer et montrer c'est changer »,* disait Sartre (*Qu'est-ce que la littérature*).

Dans sa conférence d'ouverture, notre collègue Jean-Pierre Pichette a bien embrassé l'étendue des points de vue à prendre en compte pour fin de mémoire. À ce chapitre, il a bien montré l'importance qu'il y avait à prendre en compte la spiritualité, son patrimoine matériel et immatériel, non seulement à partir des dimensions élitaires religieuses, mais aussi à partir de celles, plus profanes, des traditions populaires, ces superstitions et fêtes qui évoquent avec vigueur les petites tragédies méconnues de la vie quotidienne et la nécessité de l'intervention des forces de l'au-delà dans la dure vie de l'ici-bas d'autrefois.

Mais l'oubli étant le grand voleur que l'on sait, on comprendra que Sally Ross se soit intéressée à une lecture plus précise des monuments funéraires, dont les matériaux et les formes sont les révélateurs de l'existence en Acadie de classes sociales, ce que l'on a tendance à oublier. On peut comprendre aussi que Gabriel LeBlanc se soit penché sur cette lutte pour le français à l'Isle-Madame à l'intérieur même du clergé catholique, entre francophones et anglophones, tellement il est vrai que la pérennité d'un patrimoine, tant séculier que religieux, a pu être tributaire de ce lien fragile entre langue et foi.

SOS-Églises du sud-ouest de l'Ontario semble aussi avoir été inspiré par cette fragilité. Les énergies déployées par André Chénier et par David Tremblay pour sauver leurs églises ont montré que l'engagement politique pouvait porter ses fruits : *« Réveille, réveille »* chantonnait ce dernier, faisant écho alors à la célèbre chanson de Zachary Richard. *« Si vous ne protégez pas vos églises,* a-t-il dit, *vous n'aurez que des souvenirs du passé »;* et il a ajouté : *« Un bâtiment historique parle plusieurs langues. »* Pour David Tremblay, la conservation doit aussi passer par le droit et cela, afin d'éviter les aléas de la politique locale potentiellement initiatrice d'un processus d'amnésie collective. Car même l'Église peut démissionner, conclut-il.

L'oubli a aussi trouvé son ennemi juré chez un bâtisseur comme Jean-Mandé Sigogne. Le portrait brossé par Gérald Boudreau du premier curé résidant de la paroisse Sainte-Marie constitue en effet un exemple éloquent de la conviction d'un homme qui a été prompt à expliquer aux

paroissiens leurs devoirs spirituels et à mettre de l'avant cette idée qu'un lien fort entre vie spirituelle et patrimoine matériel ne pouvait se contenter de quelques *« chapelles malpropres »*. Récemment, les convictions de l'abbé Sigogne sur l'importance de la qualité matérielle de la mémoire se sont vues confirmées par le contre-exemple de l'effacement accidentel d'un site électronique au bâtisseur. Bien que de nature anecdotique au départ, l'incident relaté par le conférencier a tout de même permis de soulever des doutes sur la fiabilité matérielle des supports virtuels modernes comme garants de la mémoire immatérielle.

Remarquons pourtant au passage que, s'il est vrai que l'église Saint-Jean-Baptiste de Corberrie érigée par l'abbé Sigogne est toujours sur pied et cela, plus de cent soixante-dix ans après sa fondation, en revanche, les visiteurs du bâtiment ont pu remarquer que l'intégrité de sa conception a difficilement pu résister aux exigences du confort moderne. Ainsi, ce n'est pas sans un certain sourire qu'on a pu y découvrir la conversion d'un confessionnal en toilette![1]

Jean Simard, pour sa part, s'est interrogé sur l'absence des croix de chemin en Nouvelle-Écosse. Ici une dimension importante a été apportée : la croix de chemin constitue normalement une manifestation de la spiritualité en marge du registre officiel. Celui qui affiche sa spiritualité, de manière individuelle, à l'aide d'une croix de chemin ne prend-il pas un risque en Nouvelle-Écosse? s'est demandé le conférencier. Partout où la francophonie est forte, la croix de bois affirme normalement sa présence, mais ici, a-t-il expliqué, la mémoire matérielle semble se faire discrète et se cacher dans les intérieurs. Ne peut-on pas alors, a-t-il conclu, émettre l'hypothèse d'une autocensure?

Denise Lamontagne, de son côté, grâce à une étude fouillée des représentations différentielles de Marie et de sainte Anne dans le patrimoine religieux acadien, a rappelé que les spiritualités populaire et élitaire pouvaient témoigner de préoccupations distinctes. En effet, la mémoire populaire pourrait, selon elle, davantage être sensible à la fertilité de sainte Anne qu'à la virginité de Marie. Sainte Anne serait-elle, comme Jean-Pierre Pichette en avait émis l'hypothèse, l'exemple d'une sécularisation réussie?

Par ailleurs, Micheline Laliberté a choisi de montrer l'originalité de la pratique religieuse et des traditions orales d'une communauté isolée comme celle de la baie Sainte-Marie. L'auteur, qui a souligné la prégnance des charmes et des croyances, malgré la religion officielle, a pu mettre au

1. Il ne sera donc pas dit que les églises léguées par l'abbé Sigogne sont des églises malpropres.

jour de multiples manifestations liées à la sorcellerie (Cy à Mateur) et aux revenants.

Un thème du même ordre a été abordé par Pietro Boglioni, qui a fait part de ses recherches sur les racines culturelles d'un exorcisme en Acadie à partir d'une correspondance de l'abbé Sigogne. Ici encore, nous avons pu mieux comprendre le rôle et l'importance des pratiques spirituelles particulières et, du coup, ce difficile rapport qu'entretiennent le niveau populaire des croyances et celui de l'élite.

Les exposés de Jean-Louis Robichaud et d'Albert Dugas ont, pour leur part, apporté une dimension humaine à l'histoire des constructions d'églises érigées à la baie Sainte-Marie. Le père Maurice Leblanc et Marie-Colombe Robichaud ont, quant à eux, abordé respectivement le cas de l'église Saint-Pierre à Pubnico-Ouest et celui de l'église Saint-Pierre de Chéticamp. Il est ressorti de ces exposés que la foi des paroissiens, plus que l'argent, pouvait remuer des montagnes et mettre en branle toutes les énergies, à une époque où non seulement on construisait, mais on agrandissait les églises existantes. Il est apparu aussi que c'est la diversité des contributions aux différents projets qui a le plus clairement façonné la personnalité des bâtiments religieux, élément incontournable dans la sélection qu'opère la mémoire collective.

C'est aussi d'originalité de construction qu'a parlé Luc Noppen, une originalité fruit d'une collaboration particulière entre l'eudiste Pierre-Marie Dagnault et Léo-Jean Melanson pour l'érection de l'église Sainte-Marie. Pour mieux comprendre cette collaboration, a expliqué le conférencier, il faut aller en France. Bien que l'inspiration soit bretonne et qu'il ne faille pas négliger l'apport architectural du Français Régnault et du professeur Brune, l'originalité de la construction de l'église Sainte-Marie, affirme Noppen, doit beaucoup à son adaptation au contexte local — sa construction en bois par exemple — qui a prévalu à son érection. La notoriété de l'église, son inscription dans la durée, a prédit le conférencier, tiendra à la qualité de la diffusion de son histoire tout autant que de sa légende.

Que peuvent faire les instances subventionnaires ou potentiellement subventionnaires pour la conservation? Pour Gwénaëlle Le Parlouër, au niveau fédéral, Jill Scott, au niveau provincial, et Delphis Comeau, au niveau municipal, l'argent ne peut pas tout faire. Pourtant, une statistique qui a été évoquée à deux reprises tombe, comme un appel à l'aide : 20 pour cent des bâtiments patrimoniaux ont été perdus depuis trente ans. On peut parier que les coupures provinciales d'il y a quatre ans n'ont rien fait pour améliorer la situation. Aujourd'hui, cependant, peut-on encore

honnêtement et uniquement compter sur l'élan de la foi pour renverser la situation?

Les conclusions des discussions sur la sauvegarde du patrimoine religieux ont fait ressortir l'importance d'une collaboration entre laïcs et croyants. L'exemple de SOS-Églises au sud-ouest de l'Ontario a montré qu'un engagement de l'ensemble de la communauté peut être nécessaire pour sensibiliser les différentes instances gouvernementales à la préservation d'un bâtiment religieux, aspect d'ailleurs confirmé par les différents intervenants gouvernementaux présents lors du colloque, pour qui la volonté politique passe d'abord par des pressions au niveau de la communauté. Mais, pour favoriser cette sensibilisation communautaire en Nouvelle-Écosse et plus particulièrement dans la baie Sainte-Marie, a fait remarquer un conférencier, ne faut-il pas secouer l'indifférence ambiante devant la disparition lente du patrimoine religieux de la province? Car, fait-on remarquer, si l'érosion du patrimoine est plus lente en milieu rural néo-écossais, elle n'en est que plus pernicieuse et la désaffection des églises qui va en s'accélérant obligera, tôt ou tard, à procéder à des choix, voire des sélections, pour lesquels il faudra être préparé.

Maurice Lamothe

Participants en pause